

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
Arrondissement de VILLEFRANCHE DE ROUERGUE
Canton de DECAZEVILLE

Commune de SAINT-SANTIN

CARTES NATIONALES D'IDENTITE et PASSEPORTS

A compter du 7 mars 2017, le service de recueil des demandes CARTES d'IDENTITE sera fermé (décret n° 2016-1460 du 28 octobre 2016)

En conséquence, seules les mairies équipées d'un dispositif de recueil fixe permettant la numérisation des pièces du dossier et la prise d'empreintes par le biais d'un capteur seront habilitées à recevoir les demandes.

Les démarches devront se faire dans les mairies équipées pour le recueil des passeports biométriques et cartes nationales d'identité, l'usager peut donc se présenter dans la commune de son choix, en fonction de ses facilités de déplacement (liste en mairie) :

Pour les habitants de ST SANTIN, les Mairies de proximité sont :

**DECAZEVILLE – contact : 05.65.43.87.00
CAPDENAC-GARE – contact : 05.65.34.17.23**

Toutes les demandes présentées avant le 7 mars 2017 seront prises en charge par la Mairie de ST SANTIN comme par le passé (pour les CNI dont le délai est dépassé)

